



La mastérisation et ses méfaits

> C'EST CHOSE FAITE : enseigner est un métier qui ne s'apprend plus...

Au mois de novembre, les PES (Professeurs des Ecoles Stagiaires) arrivent dans les classes, seuls aux commandes, après 6 semaines de formation... Ce sont les victimes de la réforme de la formation voulue par Nicolas Sarkozy.

Elle est certes appliquée avec zèle par Luc Chatel, mais dans une telle urgence qu'on a du mal à suivre sur le terrain et que même les inspecteurs d'académie, fait assez rare pour être souligné, ont écrit au ministre pour se plaindre...

Avant toute chose, un rapide rappel de l'histoire de la masterisation s'impose...

En septembre 2007, Sarkozy annonce la hausse du recrutement et la revalorisation de la fonction d'enseignant. Déjà là, il a menti sur ces 2 points : chute libre des postes aux concours, revalorisation pour tous : on l'attend encore...

Un an après, Darcos, alors ministre de l'Education Nationale, propose le recrutement à niveau master et la formation professionnelle après le concours.

Durant un an, de nombreux conflits dans les IUFM et dans les universités ont lieu, pour dire « non à la masterisation ». En mai et juin 2009, Darcos présente lors du CTPM (Conseil Technique Paritaire Ministériel) les décrets : un syndicat « unitaire » s'abstient ! Cette abstention est une aubaine pour Darcos qui s'engouffre dans la brèche... Le SE-UNSA, lui, vote contre ces décrets.

S'ensuivent différentes circulaires... et la fâcheuse naissance de la masterisation...

Il faut donc aujourd'hui être titulaire d'un M1 et être inscrit en M2 pour pouvoir passer les épreuves d'admissibilité, fin septembre pour le CRPE (Concours de Recrutement de Professeur des Écoles). Cette année, l'admissibilité a eu lieu les 28 et 29 septembre 2010.

En novembre, il y aura les résultats de l'admissibilité.

En décembre, les étudiants de M2 auront des partiels. Ils auront aussi la possibilité d'effectuer des stages en responsabilité, d'une durée maximum de 6 semaines, rémunérés 617,50 € bruts/semaine, soit 3705 € pour 6 semaines. En mai/juin 2011 auront lieu les épreuves d'admission, le tout aromatisé de partiels au cours de ce second semestre...

Il y a obligation de valider l'année universitaire M2 et d'avoir le concours CRPE pour devenir stagiaire à la rentrée prochaine...

Quant au nombre de postes, à la rentrée prochaine, il chutera de 70 % dans l'académie d'Amiens : il passera de 210 à 65 postes... Les surnombres actuels vont très rapidement être absorbés et la rentrée 2011 s'annonce sous les pires auspices !!!

En cette rentrée 2010, 60 PES (Professeur des Écoles Stagiaire « nouvelle mouture ») ont effectué leur rentrée. Ils sont donc les premiers PE à « tester » les conséquences de cette masterisation. Leur programme, jusqu'aux vacances de Toussaint, a été le suivant : durant les 6 premières semaines, les PES ont été placés sous la responsabilité de collègues MAT (Maître d'Accueil Temporaire) ou PEMF (P.E. Maître Formateur).

La dernière semaine avant les vacances de Toussaint a consisté en de rapides formations en Informatique et des regroupements par circonscription.

Qu'en sera t-il du reste de leur formation ? Quand ? Quoi ? À cette heure, difficile de le dire... Une formation initiale très très allégée (c'est certain !), bien mystérieuse et confidentielle...

Qu'en sera t-il de la formation continue ? Malheureusement, déjà réduite à peau de chagrin, la situation ne risque pas de s'arranger... Quelques stages par-ci par-là... Du saupoudrage en quelque sorte...

Le SE-UNSA, qui a combattu dès le début cette réforme réalisée uniquement dans un but d'économie, avec un mépris total de l'intérêt des élèves et des jeunes enseignants, continue et continuera de dénoncer cette destruction de la formation initiale sur la base de ses mandats à tous les niveaux de décision...

Cédric Vanbaelinghem
Secrétaire départemental
« Jeunes Enseignants »

